

De : Pierre Lefebvre

Date : 5 mars 2020 21:56

Objet : À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

À : mairie@amfrevilleleschamps76.fr

Cc :

Monsieur,

Je vous écris quant au projet de construction d'éoliennes sur le territoire de la commune d'Amfreville Les Champs, en Seine-Maritime.

Aujourd'hui, nous constatons que l'implantation des éoliennes sur le territoire français n'obéit qu'à des fins lucratives ne profitant qu'à quelques affairistes astucieux sans aucun gain écologique/climatique, ou financier en retour pour la collectivité.

Les éoliennes implantées actuellement en France conduisent à une altération du cadre de vie et une dépréciation des habitants proches.

Des décisions de justice en attestent et ont admis des pertes de valeur de propriétés allant jusqu'à 40 %.

Accepter un projet éolien c'est donc probablement dégrader le paysage et la qualité de vie à long terme.

C'est pourquoi, je suis défavorable pour l'implantation des trois éoliennes sur la commune d'Amfreville Les Champs, en limite de celles de Gremonville, de Criquetot sur Ouille et d'Yvecrique.

Je viens régulièrement sur la ferme familiale agricole, : à  
Grémonville, un endroit vierge de toute nuisance.

Dès lors, si malheureusement le projet devait aboutir, je demande la plantation d'une barrière d'arbres sur le corps de ferme afin de préserver la propriété et la protéger des nuisances.

Cordialement,

Pierre Lefebvre

Petit fils de madame Marcelle Lefebvre, propriétaire de la ferme